



Amt für Wissenschaft und Forschung
Office de la science et de la recherche
Ufficio della scienza e della ricerca

16.8.77
PS: Kopie Bx
3001 Berne, le 8 août 1977

11.75.103 -

FED. HANDELSABTEILUNG	
No.	
GATT	
EE 777.743	Bureau de l'intégration DPF/DFEP
15. AUG. 1977	Palais fédéral Est
J (S) [initials]	3003 B e r n e
Kopie an	

Participation de la Suisse à EURONET

Monsieur le Ministre,

Nous nous référons à la lettre que vous avez adressée en date du 3 ct à notre mission auprès des Communautés européennes en vue de l'engagement de pourparlers exploratoires avec les Communautés concernant l'affaire mentionnée en exergue.

Une délégation de la section de la recherche générale de notre office a eu dernièrement une entrevue avec M. Freiburghaus, chef de la subdivision de la téléinformatique de la Direction générale des PTT; le problème de la participation de la Suisse à EURONET a également été discuté à cette occasion. Nous aimerions attirer votre attention sur le fait que, en plus de la Direction générale des PTT, notre office est également directement concerné dans cette affaire. La Direction générale des PTT est compétente pour les problèmes techniques, soit pour la mise sur pied du réseau de télécommunications, alors que nous sommes concernés, en tant que service responsable en matière de politique de l'information scientifique et technique, pour ce qui est de l'accès aux banques de données du futur réseau EURONET.

Nous nous félicitons de la démarche entreprise par la Direction générale des PTT et espérons que les négociations avec les Communautés européennes aboutiront rapidement. Notre office aimerait toutefois être associé à la seconde phase des négociations, car la question du raccordement au réseau d'information EURONET relève de la poli-



- 2 -

tique de l'information scientifique et technique. La commission fédérale pour la coordination dans le domaine de la documentation scientifique, que nous sommes sur le point de constituer, devra s'occuper de ce problème en priorité.

Nous aimerions souligner à cette occasion la grande importance que revêt pour nous la question du raccordement de la Suisse à EURONET. Le futur réseau EURONET représentera en effet un progrès considérable dans le domaine de la documentation scientifique et technique en Europe et notre pays ne peut se permettre de rester en arrière dans ce domaine. C'est l'objectif commun de la direction générale des PTT et de notre office de garantir une utilisation aussi large que possible des banques de données existantes.

Nous espérons que les efforts en vue de réaliser un raccordement de la Suisse à EURONET seront couronnés de succès et nous sommes persuadés qu'une bonne collaboration s'instaurera dans ce but entre tous les services concernés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

OFFICE DE LA
SCIENCE ET DE LA RECHERCHE
Le Directeur

Hochstrasser

Copie pour information à:

- Direction générale des PTT, Département des télécommunications